

LE TRAVAIL DE LA TERRE ET LE SALAIRE DU CHANTIER : LOGIQUES MIGRATOIRES EN RÉGION DE KAYES AU MALI

Christophe DAUM

Cet article vise à présenter certaines des logiques sociales qui amènent, encore aujourd'hui, les jeunes hommes de la région de Kayes, foyer de l'émigration malienne, à vouloir quitter leur pays pour aller s'embaucher en France, ce malgré leur connaissance des durcissements de la politique de fermeture des frontières européennes. Il s'appuie sur deux recherches menées à plus de 10 ans de distance sur un même groupe de villages. La première, « Du village à la ville¹ », avait fait l'objet d'un rapport, de quelques articles et d'une intervention dans le colloque conclusif du programme². La seconde, menée de la fin 2005 à 2007³, consistait à revenir sur ce terrain en y posant les mêmes questions, pour chercher à cerner les transformations et les permanences.

En 1994-1995, l'objectif principal était de prendre la mesure des positionnements des jeunes de cette région au regard de leur devenir et d'analyser les déterminants à l'émigration. Environ cent jeunes avaient été enquêtés, dont nous avons gardé la liste ainsi que la transcription des entretiens. Dix ans plus tard, le retour dans ces villages visait à savoir ce qu'ils étaient devenus. Nous voulions également questionner leurs cadets appartenant à la tranche d'âge rencontrée en 1994. L'enquête a été prolongée à Bamako,

-
1. Recherche menée avec Mahamet Timéra en 1994-1995 dans le cadre du programme Jeunes Villes Emplois (ministère de la Coopération, sous la responsabilité scientifique d'Émile Le Bris – IRD). Rapport final (mai 1995) : *Du village à la ville, immigration et développement*.
 2. « Les associations de développement des immigrés de la vallée du fleuve Sénégal », in *Actes du colloque Jeunes, Villes, Emploi, octobre 1992*, Ministère de la Coopération et du développement, Paris, p. 285-288.
 3. Dans le cadre d'une mission de trois mois pour l'unité de recherche « Migrations, mobilités et dynamique du peuplement » de l'Institut de recherche pour le développement, au dernier trimestre 2005, puis d'une délégation auprès de cette même unité de recherche (septembre 2006-août 2008).

dans les « maisons de passage⁴ » fréquentées par les ressortissants des villages lors de leurs transits, plus ou moins durables, dans la capitale. Les analyses proposées ici s'inscrivent donc dans la durée et interrogent les transformations comme les permanences du contexte migratoire.

Ce retour sur le terrain révélera de nombreuses surprises nous conduisant à relativiser certaines des interprétations que nous avons formulées en 1995. Certaines de ces surprises sont consécutives aux transformations sociales et politiques qu'a connues la région – et le Mali plus généralement – depuis dix ans. D'autres sont liées à une entrée sur le terrain et dans le milieu différents, comme on le verra: d'une recherche à l'autre, c'est bien l'approche méthodologique qui mérite d'être discutée.

Après la présentation du contexte de la région et de certaines de ses transformations, puis de nos différentes options méthodologiques, nous présenterons les principaux résultats de ces deux étapes, avant d'en discuter l'analyse rétrospective.

Des changements justifiant le retour sur le terrain

Le contexte de nos recherches, tant au Mali qu'en France, a connu entre ces deux étapes divers changements importants. On pouvait alors faire l'hypothèse qu'ils étaient susceptibles d'avoir modifié les comportements sociaux en matière d'émigration. Ce questionnement aura guidé la première partie de notre retour sur le terrain. En effet, les migrations internationales sont souvent, et classiquement, analysées comme se situant à la croisée d'un double mouvement: mouvement tendant à l'émigration, depuis le pays d'origine, mouvement tendant à l'immigration, vers le pays de destination. La décennie qui sépare les deux phases de la recherche se distingue en apparence par une relative inversion des tendances. Sur le plan sociopolitique en effet, le Mali dans le cas présent, a sensiblement progressé, au moins par rapport à certains des facteurs, qui nous semblaient en 1994 inciter à l'émigration; tandis que le pays de destination – la France – a notablement régressé en fait d'ouverture et d'accueil de l'étranger. Pourtant, l'émigration perdure, et les propos d'Alejandro Portes demeurent encore d'actualité malgré la rhétorique dominante en Europe: « Contrairement aux idées répandues, les immigrants viennent dans les nations les plus riches

4. Les gens de la région de Kayes avaient, depuis l'entre-deux-guerres, établi des maisons de passage (de type foyer) à Dakar en vue de servir de points de chute à leurs ressortissants en transit dans cette ville. À Bamako par contre (devenue avec la baisse des coûts de transports aériens l'alternative à la voie maritime pour la France via Dakar), les lieux de résidence étaient, encore récemment, exclusivement offerts par des personnes établies dans la capitale, en fonction soit de l'appartenance commune au village, soit de relations inter-lignagères voire directement familiales.

moins parce qu'ils le souhaitent que parce qu'on y a besoin d'eux » (Portes, 1999).

Dans le cas du Mali, les changements enregistrés concernent tant l'environnement socio-économique dans les villages d'émigration que le contexte national politique et ses répercussions dans la zone de Kayes.

Dans les villages, la crise croissante du système d'agriculture de subsistance en vigueur dans la région va brutalement se révéler au tournant des années 1970. Les jeunes de cette région, qui avaient commencé au tournant des années soixante à emprunter des routes ouvertes par leurs aînés⁵, vont émigrer de plus en plus nombreux vers la France et constituer l'émigration de travail moderne, puis, les séjours s'allongeant, s'installer durablement. Demeurés très liés au village d'origine, les émigrés joueront un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des villageois par le biais d'associations. On retrouve là un phénomène observé dans la plupart des pays d'émigration. Ainsi « les Salvadoriens à l'étranger conservent des liens extrêmement forts avec leurs villages nats. Des dizaines de *comités de pueblo* (comités villageois) ont vu le jour à Los Angeles, Washington et Houston pour soutenir ces communautés d'origine et faire avancer des projets locaux de développement », écrit Alejandro Portes (1999). Telle est bien la situation des Maliens. Dès les années 1980, des associations villageoises sont créées en France, déclarées sous la loi de 1901, formalisant les pratiques de solidarités mises en place dès les débuts de l'immigration : entre les ressortissants (en cas de chômage ou de rapatriement d'un défunt), mais aussi en direction du village (avec des achats de céréales dans les périodes de sécheresse, la construction de mosquées, de puits, etc.). Il n'est guère de village malien représenté en France par un nombre significatif d'immigrés à ne pas être impliqué dans cette histoire.

Au début des années 1990, certaines de ces associations villageoises vont, en France d'abord, se regrouper afin d'initier des projets demandant des investissements importants : dispensaires, maternités, programme de forage de puits, etc. Ces regroupements (association 1901), se feront soit sur la base de l'appartenance à une même collectivité territoriale (généralement l'arrondissement) soit sur la base de la proximité de leurs terroirs et de réseaux d'affinités anciens.

Ce sera le cas pour les villages enquêtés, qui fondent leur association, d'abord en France puis au Mali, à partir des liens tissés en immigration et de la mise en commun de leurs expériences de développement local.

En 2005, des écoles fondamentales fonctionnent dans tous les villages visités : dix ans plutôt, celles-ci étaient encore très peu nombreuses ; en outre, là où un seul collègue existait, un deuxième a été ouvert. On le verra

5. Voir sur ce point MANCHUELLE (1997, 2004 pour l'édition française) qui analyse la formation de l'émigration à l'époque coloniale, émigration d'abord sous-régionale puis internationale.

plus loin, ces ouvertures d'écoles ont eu des conséquences sur notre objet de recherche. Dans tous les villages également, l'accès à l'eau potable était en passe d'être considérablement modifié. Lors de nos enquêtes de 1994, les immigrés commençaient à financer des puits à grand diamètre pour certains villages qui n'en étaient pas encore équipés. En 2006 et 2007, un vaste programme de forage (financé par la coopération allemande) était en cours dans l'ensemble de la région, et de nombreux villages où nous avons résidé se préparaient à la mise en fonction d'un château d'eau et d'un réseau alimentant des bornes fontaines. Changement d'époque donc, et les immigrés étaient impliqués dans le financement des adductions d'eau potable. Autre exemple, sur le plan de la couverture sanitaire cette fois : nos enquêtes, effectuées pour partie en fin de saison des pluies (octobre-décembre), ont coïncidé avec une épidémie de choléra et nous avons été témoins de l'efficacité de l'organisation de la prévention et des vaccinations, ainsi que de la prise en charge des malades. Enfin, l'un des villages était électrifié⁶, tandis que d'autres se préparaient à s'équiper de générateurs. En matière de communications, l'opérateur public de téléphonie a installé des postes satellitaires reliés au réseau national dans de nombreux villages. Mais cet équipement relativement lourd est largement concurrencé par le téléphone portable, que l'on rencontre dans toutes les concessions, l'un ou l'autre des réseaux maliens voire les deux « passant » dans l'ensemble des villages que nous avons visités. Les échanges sont fréquents, y compris entre les émigrés et les membres de leur famille au village. À plusieurs reprises au cours de nos enquêtes de 2005-2006, nous serons nous-mêmes salués depuis Paris par l'une ou l'autre expatrié de la maison, de nos connaissances. C'est dire si la circulation de l'information et de la communication s'est considérablement fluidifiée d'une époque à l'autre⁷.

Les indicateurs statistiques officiels attestent, pour l'ensemble de la région, de ce que nous constatons au cours de ce retour sur le terrain. En effet, le taux de scolarisation dans le premier cycle est passé de 42,5 % en 1998-1999 à 75,5 % en 2005-2006; dans le second cycle et pour la même période, il est passé de 10,2 % à 27 % (le taux de scolarisation des filles dans le second cycle, en décalage certain, passe néanmoins de 5 % à 15,5 % dans la même période). Les centres de santé communautaire ont été multipliés

6. De façon encore prudente : le groupe d'une capacité importante, demeure sous-utilisé et les gestionnaires envisageaient de distribuer sur d'autres villages afin de rentabiliser l'investissement important que représente ce générateur. Néanmoins, ampoules électriques et postes de télévision se répandent.

7. Notons que les villages n'étaient nullement coupés du monde avant l'arrivée du téléphone cellulaire : la Radio Rurale de Kayes, historiquement la première radio FM « libre » dans le paysage ouest africain, portée par une ONG italienne puis par les associations locales, constituait à l'époque un vecteur d'information fort écouté, et encore de nos jours. Pour exemple, notre tournée de 1994 sera annoncée dans les villages par ce canal, et nous étions attendus à l'heure indiquée.

par trois, et 41 % de la population est désormais à moins de trois kilomètres d'un centre, 60 % à moins de 15 kilomètres. Enfin, on compte en moyenne 350 habitants pour un point d'eau moderne (borne-fontaine sur un réseau d'adduction), alors que ce type d'équipement était auparavant exclusivement réservé aux espaces urbains, sauf très rares exceptions !

Toutes ces transformations sont à porter au bilan de l'activité des associations d'émigrés. Elles ont en effet su proposer des réalisations dans leur village, après y avoir cerné les besoins prioritaires. Elles ont su également en trouver les financements : à partir de leurs cotisations en fonds propres, dans le partenariat avec des organisations de solidarité internationales financées par les pouvoirs publics (coopération française, communauté européenne), mais aussi en obtenant le soutien de collectivités territoriales françaises⁸. Enfin, ces associations ont su identifier les opérateurs techniques et mener les négociations avec ces derniers puis, bien souvent, avec les administrations et les autorités locales (santé, éducation nationale...) pour la conduite de leurs projets.

Au plan national, le Mali nouvellement démocratique va mettre en place à partir de 1993 une réforme fondamentale, la décentralisation. En effet, lors de nos premières enquêtes, le découpage territorial, en vigueur depuis l'indépendance, héritage direct de l'époque coloniale, était le suivant : les régions, dont celle de Kayes, les cercles (correspondant approximativement aux départements français), ayant conservé les frontières d'avant l'indépendance, puis les arrondissements (subdivisions correspondant à celle de la sous-préfecture) issus de la rupture voulue par les pères de l'indépendance avec les cantons coloniaux, qui en reprenaient également le territoire. Ces trois circonscriptions étaient alors sous l'administration directe d'un fonctionnaire, nommé par le ministre des Affaires territoriales. Enfin, les villages regroupés dans chacun des arrondissements étaient dotés de leurs chefs, formellement nommés par l'administration sur proposition des villageois, en réalité choisis parmi les aînés du lignage fondateur du village, chefs entourés d'un conseil des notables. Le pouvoir de ces chefs était limité pour l'essentiel à la gestion des terres, à celle des affaires locales et à la collecte de l'impôt. Ce mode de nomination des chefs de village ainsi que leurs attributions demeuraient relativement inchangées depuis l'époque coloniale. La seule rupture en ce qui concerne les arrondissements portait sur le déplacement éventuel du chef-lieu d'un village à un autre, afin de réduire le pouvoir de telle ou telle grande famille ayant par exemple fait les mauvais choix politiques lors des premières élections présidentielles à l'indépendance. Ces différents niveaux, décisionnels, administratifs ou de

8. Dans le cas présent, la région Ile-de-France mène des actions de coopération décentralisée en lien avec les émigrés de la région de Kayes depuis le milieu des années 1990.

représentation formelle, étaient en conséquence peu à même de penser de façon dynamique le développement local.

Après 1993 et avec la promulgation de la loi de décentralisation en 1996, sept cent une communes seront créées (à peine dix-neuf auparavant), dont plus de six cents communes rurales et un certain nombre de missions leur seront attribuées concernant le développement local, ainsi que la maîtrise d'un budget issu de l'impôt. En 2000, puis 2005, les premières élections communales ont eu lieu. Les dernières datent de 2009.

Dans la région de Kayes, les immigrés seront impliqués dans cette réforme, à plusieurs titres. Pour ce qui est de la zone de nos enquêtes, neuf de ses onze villages, rattachés auparavant à deux arrondissements voisins, relèvent maintenant d'une même commune (un autre ayant obtenu le statut de commune urbaine, en association avec le dernier, enclavé sur le territoire de celui-ci). Les expériences de développement local conduites en commun, les réflexions collectives qui en sont issues, ont certainement constitué un point d'appui important lors des discussions ayant conduit au regroupement de ces villages en vue de créer une commune : celle-ci regroupe donc la quasi-totalité des villages auparavant réunis par l'association intervillageoise et la commune a repris le même nom (en langue locale) que celui que s'était donné l'association. Ajoutons que nombre de ses cadres villageois sont devenus conseillers communaux, adjoints, voire maires⁹, élément important qui aura des conséquences sur notre enquête par la suite. Ainsi, dans le processus de décentralisation mis en place par le nouveau régime malien, les émigrés établis en France tiennent une place tout à fait originale. En lançant les associations intervillageoises de développement à l'époque de la dictature, ils ont autant contribué au mouvement de démocratisation du Mali qu'au changement social dans leurs régions d'origines¹⁰. Et, il est important de le relever, leurs interventions porteront particulièrement sur les domaines de compétence des futures communes : l'enseignement de base, l'hydraulique villageoise ou encore la santé communautaire.

Ces nombreux changements dans la région, où certes, nombre de problèmes sont loin d'être résolus, constituent néanmoins l'un des contrastes les plus remarquables entre ces deux phases d'enquête. Et nous étions alors en droit d'interroger les conséquences de ces dynamismes sur les logiques migratoires.

En France, inversement et pour ce qui concerne les politiques migratoires, la décennie a été marquée par l'accentuation des mesures de contrôle de l'immigration, tant aux frontières que dans l'espace national. Deux ans

9. Ce processus, particulier à cette région d'émigration, se retrouve dans de nombreuses autres communes de la région de Kayes. Catherine QUIMINAL (2006) qui le décrit montre ainsi combien les émigrés « avaient anticipé la décentralisation ».

10. Voir à ce sujet DAUM et LEGUAY, 2005.

à peine après notre passage sur le terrain, à l'été 1996, des immigrés sans-papiers occuperont l'église Saint Bernard à Paris, dont ils seront expulsés à la fin du moins d'août. La présence en France d'immigrés illégaux au regard de la législation sur le séjour, est devenue depuis un fait repris dans le débat public de façon récurrente et passionnelle, en particulier lors des échéances électorales. Ce mouvement social – les sans-papiers – ne concernait pas que des Maliens bien entendu. Mais personne n'ignore, dans les villages de la région de Kayes, que cette expulsion s'est traduite par le renvoi en charter d'une centaine de personnes vers Bamako. Après 1997, il sera question du codéveloppement, officiellement défini comme : « Toute action d'aide au développement à laquelle participent des migrants vivant en France¹¹. » Enfin, en mai 2007, l'affaire a pris une ampleur certaine, avec la création d'un « ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire » : intitulé indiquant une volonté politique nette. Le regroupement sous un même ministère d'administrations, agences ou autres directions autrefois sous la tutelle de différents ministères et apportant leur budget¹² marque en effet la volonté d'un dispositif cohérent au regard de sa gouvernance. Auparavant, le codéveloppement avait d'abord reposé sur un cadre beaucoup plus souple, avec une délégation interministérielle (1997-2005), puis une simple mission placée sous l'autorité du premier ministre¹³.

Concrètement au Mali, le codéveloppement se traduira – pour l'essentiel – par des mesures d'aide au retour et par l'appui à un certain nombre de projets collectifs initiés par les immigrés, ou en lien avec ces derniers. L'actuel ministère poursuit ce dispositif, complété par l'objectif de signer avec les autorités maliennes un accord de gestion concerté des migrations, dont l'objectif principal, concernant la partie française, serait de faciliter les « réadmissions » de Maliens sans-papiers¹⁴. Les réadmissions ont lieu néanmoins (environ 500 Maliens ont été raccompagnés sur l'un ou l'autre des deux vols quotidiens qui relient Paris à Bamako en 2007), et l'on rencontre dans tous les villages des expulsés qui racontent leur expérience.

Ce contexte concerne aussi l'échelle européenne. Et l'on connaît également dans les villages les difficultés et les dangers des routes migratoires passant par le désert pour gagner la côte, puis l'Espagne ou l'Italie. Les images des événements de Ceuta et Melilla en septembre 2005 ont été diffu-

11. Brigitte GIRARDIN, Intervention de madame le ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, Forum national des acteurs du codéveloppement, 18 décembre 2006.

12. L'Intérieur, pour la police de l'Air et des frontières, les Affaires sociales, pour la Direction des populations et des migrations, entre autres exemples.

13. Le lecteur pourra se reporter, pour une lecture critique des objectifs du ministère de l'immigration, à DAUM, 2007.

14. Voir : « Discussions à flux tendus entre Paris et Bamako sur les expulsions », Catherine COROLLER et Célian MACÉ, *Libération* du samedi 22 mars 2008.

sées par la télévision malienne, de même que celles des *pateras* naufragées. Dans les enquêtes auprès de jeunes candidats à l'émigration, à Bamako ou au village, notre questionnement pour savoir s'ils envisageraient d'emprunter la voie maritime a généralement suscité un vif débat entre eux, se soldant par un consensus sans doute ambigu : « Nous, on cherche la vie, pas la mort, on va partir par des routes sûres. » Mais les embûches de ces routes sécurisées (en fait la voie aérienne) sont connues pour être de plus en plus redoutables : là encore, de nombreuses anecdotes circulent, relatant tel ou tel échec ayant mis fin à l'espérance de passer avec la perte de la mise de fonds consacrée au voyage et généralement payée par un grand frère déjà établi en France. À la honte de l'échec lors du « passage » s'ajoute alors celle de ne pouvoir rembourser la dette envers l'aîné et tout ceci constitue un lourd poids à porter socialement. Dans l'un des villages de notre enquête, on nous dira en 2006 que, suite à la noyade de deux jeunes au large de Gibraltar, l'assemblée des chefs de famille avait pris la décision d'interdire à leurs enfants cette direction. Mais un an plus tard, un autre ressortissant de ce même village expliquera, désabusé, « on peut interdire ce que l'on veut aux jeunes, mais on ne peut pas être avec eux quand ils voyagent ».

La situation en Europe est donc l'un des facteurs analysés dans la prise de décision d'émigrer puis dans l'élaboration des stratégies correspondant à cet objectif. Les pressions mises à l'entrée en Europe puis dans le cours du séjour sont fortement ressenties au Mali. Mais, on le verra, les difficultés d'entrer sont aussi mises en relation avec les possibilités d'emploi et avec les réseaux familiaux et villageois à même de garantir l'intégration (logement, emploi) à l'arrivée.

Au sortir de ce rapide exposé des transformations des contextes, pour le pays de départ comme pour le pays d'arrivée, le retour sur le terrain offrirait donc l'opportunité d'évaluer si et comment les ressortissants de la région de Kayes s'étaient adaptés – ou non – à cette nouvelle donne. Tant il est vrai que « l'observation sur le terrain, des causes de l'émigration tend à prouver que les flux s'inscrivent dans le temps et l'espace, et qu'ils dépendent largement des politiques menées dans d'autres sphères » (Sassen, 2000).

Dans cet objectif, notre projet était double. Nous voulions d'une part retrouver la trace des personnes enquêtées en 1994 et d'autre part, questionner les jeunes de la classe d'âge 18-30 ans, éventuels candidats à l'émigration. Il s'agissait de prendre la mesure d'éventuels changements dans les stratégies migratoires de cette région du Mali.

Question de méthode

L'approche du terrain que nous avons suivie en 1994 ne pouvait pas être reproduite en 2005 pour différentes raisons tenant à la fois à notre propre cheminement dans la recherche et au cadre dans lequel nos enquêtes

se sont déroulées. On le sait, ces positions ne donnent pas à voir les faits sociaux de la même façon, et le chercheur en sciences sociales est bien « un acteur, parmi les autres, du champ social dont il cherche à rendre compte » (Althabe, 1969). Nous sommes donc confrontés à une situation où les attentes et les stratégies des uns et des autres ne sont pas immédiatement lisibles, où ce qui nous est dit dépend aussi de la perception que se fait de nous l'interlocuteur. L'important est donc de situer notre démarche, afin d'explicitier ce qui a pu influencer sur notre observation des situations.

Au début des années 1990, nous étions impliqués dans une recherche, démarrée en 1988 et rythmée par une succession de programmes sur ces sujets. Nous étions alors en contact avec différents réseaux villageois et assez bien connus dans le milieu associatif malien, nous alternions régulièrement des séjours au Mali avec les enquêtes en France dans les foyers africains. Il s'agissait de construire notre terrain en cernant les deux pôles de la chaîne migratoire : « ainsi que deux faces d'une réalité, l'émigration demeure l'autre versant de l'immigration, en laquelle elle se prolonge et survit (...) » (Sayad, 2006). Prendre en compte cette proposition supposait bien que seule l'interaction entre les deux contextes – le pays d'origine comme celui d'arrivée – permettait de cerner la complexité des dynamiques sociales.

Cette phase conclue, et avec la rentrée universitaire 1999-2000, nous serons vite en prise avec les contraintes professionnelles de l'enseignement à plein temps. Nous réorienterons alors nos activités de recherche sur des sujets concernant l'immigration en France¹⁵ : la citoyenneté des étrangers dans un premier temps, les discriminations ensuite. Le manque de disponibilité pour un séjour de longue durée au Mali, concourait à cette reconversion thématique. Malgré une certaine « veille » sur le Mali, nos réseaux vont progressivement se réduire à un petit noyau de vieilles connaissances, « informateurs » devenus des amis. De leur côté, les cadres associatifs vont se renouveler, certaines associations vont également se mettre en sommeil quand d'autres se créaient. Nous reviendrons au Mali pour deux courtes occasions en avril 2004 puis en janvier 2005, et ce dernier séjour nous permettra d'enchaîner sur la phase actuelle de recherche dont il est question ici¹⁶.

Revenant dans des villages où nous n'avions plus séjourné depuis six et parfois dix ans, la connaissance réciproque n'existait plus nécessairement et la relation de confiance qui prévalait autrefois demandait à être reconstruite sur des bases nouvelles. À ces raisons, liées au temps qui passe et

15. Pour 2001-2003, recherche Citoyenneté, engagement public et espace urbain, avec Numa MURARD (université de Paris 7) ; pour 2005-2007 : La production des discriminations à l'égard des publics immigrés ou descendants d'immigrés dans l'accès aux services collectifs, sous la direction d'Albert GUEISSAZ (université du Havre – université de Rouen).

16. Je tiens ici à rendre hommage à Claude Fay de l'IRD, disparu brutalement en mars 2008, et qui n'est pas étranger à ce « retour sur le terrain ».

aux préoccupations qui se transforment, s'ajoutaient également des raisons institutionnelles, introduisant nécessairement un autre rapport au terrain et d'autres formes de distanciation.

1994 : une observation participante

La première phase de notre recherche avait été conduite dans un cadre particulier, puisque menée dans une relation étroite avec l'association inter-villageoise dont il a été question plus haut. Dans le cas présent, les ressortissants de ces villages, situés sur le fleuve Sénégal et pour certains riverains de ce cours d'eau, majeur dans la région, avaient décidé de regrouper leurs efforts en vue d'une gestion concertée de leurs terroirs. La première priorité de leur région était celle de l'accès à une eau potable, les villageois étant souvent obligés de « surcreuser » les mares environnantes ou de s'alimenter dans le fleuve, pratiques incontournables alors mais véhiculant de nombreux problèmes sanitaires dont l'épidémie de choléra régulière.

L'association s'était d'abord constituée dans les foyers de la région parisienne, où résidaient la majorité de ses membres. Lors de notre prise de contact, les cadres associatifs se relayaient dans les villages pour organiser son bureau au Mali.

Ainsi, deux objectifs très différents vont converger : pour le bureau de l'association, il s'agissait de faire de l'animation dans les villages ; pour notre équipe, il s'agissait d'enquêter sur une population et un espace identifiés. Les discussions entre les responsables associatifs et l'équipe de recherche que nous avons constituée aboutiront à une convention formelle. Ses termes prévoyaient que l'association nous introduirait auprès des immigrés en France puis dans les villages, tandis que les enquêtes au Mali permettraient également à ces responsables de faire une tournée sur le terrain et d'y susciter l'organisation du bureau malien.

Cette approche avait indéniablement facilité la recherche, dans une période où les immigrés se montraient enthousiastes pour l'association naissante et très ouverts à notre recherche, tandis que les villageois étaient également très attentifs à une situation porteuse d'espoir.

En France, nous aurons ainsi accès aux représentants des chefs de famille¹⁷, ce qui nous permettra un recensement quasi exhaustif de leurs familles, tant en immigration qu'au Mali. Au total, nous aurons rencontré près de trois cent chefs de familles en France et dénombré neuf cent dix immigrés (760 hommes et 150 femmes), soit 56 % du total des immigrés recensés par l'association. Six cent quarante-neuf jeunes hommes (18-28 ans), enfin, avaient été identifiés dans ces familles, déclarés comme

17. La hiérarchie familiale est représentée en France, où les plus jeunes d'une même famille répondent devant leur aîné pour différents actes, notamment les envois d'argent au village.

résidant au Mali, nombre à partir duquel nous avons tiré un échantillon aléatoire dans l'objectif de l'enquête au Mali. Dans cette première enquête auprès des immigrés, une série de questions concernait l'installation des membres de la famille à Bamako. Et nous constaterons à l'époque combien la bipolarisation des lieux de résidence des individus, majoritairement établis entre la France et le village, était forte.

Dans l'enquête au Mali, le contact avec les villageois était d'emblée légitimé par ce compagnonnage. Notre équipe était annoncée et nous étions attendus et pris en charge dans les villages, orientés parfois vers les uns et les autres. Mais surtout, la connaissance par les responsables de leur région nous avait permis de prendre en compte les statuts sociaux¹⁸ des personnes enquêtées, afin d'éviter que certaines catégories soient écartées ou au contraire surestimées.

Ce contexte était néanmoins porteur d'un biais potentiel, les jeunes interrogés associant éventuellement notre recherche à l'opportunité de projets d'ordre économique susceptibles de leur être attribués, ou même, de façon plus irréaliste encore, à l'octroi de visas pour la France. Nous avons eu à l'époque à expliquer de façon patiente les objectifs de notre recherche pour nous démarquer de ces attentes. Plus généralement, notre présence dans les villages simultanément à celle des responsables de l'association, à différents moments de l'enquête, aura parfois induit une certaine confusion sur la spécificité de nos objectifs et l'amalgame entre recherche appliquée et recherche fondamentale. Nous retrouverons partiellement la trace de cette confusion dix ans plus tard, et nous aurons à en gérer les conséquences.

2005-2007, ou la redécouverte du terrain

Pour ce retour sur le terrain, l'approche telle qu'elle avait été envisagée en 1994 n'était guère applicable. En outre, et au plan pratique, l'association avec laquelle nous avons passé contrat s'est avérée moins active. On observe là un phénomène assez général depuis la montée en puissance de la décentralisation au Mali et la mise en place des communes rurales. Les cadres associatifs se sont en effet souvent impliqués dans les conseils communaux, dès 2000 et les premières élections municipales. Formés par les expériences multiples de la vie associative, ils ont occupé des fonctions

18. Sans rentrer dans le détail de la hiérarchie sociale propre à ces villages, un clivage fort existe entre les descendants de familles libres – par opposition à celles qui descendent des familles d'esclaves – et au sein des libres, entre les statuts relevant de la hiérarchie religieuse ou – autrefois – guerrière, et les statuts relevant d'un corps de métier (forgeron, « griot », etc.). Ces assignations sociales jouaient encore un rôle dans le droit à la prise de parole et de décision ; la pratique de la vie associative, puis par la suite la décentralisation, induisent progressivement un assouplissement certain de ces positions figées. Voir à ce sujet, QUIMINAL, 1991 ; DAUM, 1998.

qu'ils étaient souvent les seuls à pouvoir occuper. Ainsi notre association intervillageoise s'est progressivement effacée dans les villages, tout du moins sous les formes qui marquaient la région depuis le début des années 1980¹⁹. Si de nombreuses traces de cette association demeurent visibles, dont son nom repris par la commune, cette structure ne paraissait plus en mesure d'assumer le rôle qu'elle avait tenu en 1995.

Nous avons conservé les fichiers des questionnaires passés en 1994, et dispositions ainsi de la liste des gens rencontrés alors. Cette liste nous a servis d'introduction, permettant d'expliquer le sens de notre présence. D'autre part, nous possédions l'ensemble des réponses, saisies au mot à mot, ce qui nous donnait une base de comparaison sur différentes dimensions : niveau de scolarité, expérience du voyage, discours sur l'émigration, motifs invoqués, appuis potentiels et capital social mobilisable.

Néanmoins, pour ce retour sur le terrain, il convenait de réactualiser notre connaissance de la région et d'être autorisés à enquêter. Dans certains villages, il a été possible de retrouver d'anciens contacts, dans d'autres au contraire, il a fallu nous faire accepter. Nous nous sommes alors laissés guider par la (re)construction d'un réseau, en nous prêtant au jeu des acteurs sociaux dans la mise en place de telle ou telle situation d'entretien, en rencontrant de nouveaux interlocuteurs susceptibles de nous introduire dans un contexte villageois que nous ne connaissions plus. Nous n'avons pu revisiter que sept des villages, sur lesquels nous avons eu des précisions concernant la quasi-totalité des personnes rencontrées en 1994, une dizaine de celles-ci étant présentes lors de notre passage. Disons tout de suite que l'enquête sur ces sept villages nous a fourni une information convergente et significative.

Une information croisée auprès de groupes différents

Notre enquête avait comme objectif de faire le point sur la situation des personnes interrogées en 1994 et de cerner les tendances actuelles du phénomène migratoire. Il s'agissait donc d'avoir des nouvelles des « jeunes » rencontrés il y a dix ans et de les revoir lorsqu'ils étaient présents au village ou à Kayes. Pour ce faire nous nous sommes adressés à des chefs de famille, des enseignants ou des personnes impliqués dans la vie du village à des titres divers (association, conseillers communaux). Une petite minorité de ceux rencontrés en 1994 était présente dans les villages enquêtés.

Enfin, nous avons rencontré une cinquantaine de jeunes membres des classes d'âge de 18 à 25 ans dans les villages ainsi qu'à Bamako dans les

19. À noter que les associations féminines et de jeunes semblent avoir occupé l'espace laissé libre (cf. communication personnelle de Catherine QUIMINAL pour ce qui est des associations de femmes ; en ce qui concerne les associations de jeunes, plusieurs ont été rencontrées dans le cadre de notre enquête).

« maisons d'accueil » des villages enquêtés. Dans un second temps, nous avons exploré plus avant ces maisons d'accueil bamakoises afin d'y mener des entretiens avec les ressortissants d'autres villages et d'identifier les raisons de leur séjour dans la capitale.

Les entretiens ont généralement été menés en groupe, avec les conseils de village ou les associations de jeunes; les uns ou les autres tenant d'une part à parler sous le contrôle de leurs pairs et d'autre part à ce que « la majorité » soit présente. Nos interlocuteurs justifiaient cette décision par leur souci de démocratie et le besoin de faire circuler l'information. De même, lors des entretiens avec les « jeunes » demeurés au village le tête à tête n'aura été que rarement possible, l'ensemble de la fratrie ou le groupe d'amis présents tenant à participer aux échanges.

D'un point de vue méthodologique, nous étions en situation de « *focus group* » improvisés par les acteurs sociaux, en fonction du type de questionnement qui leur était administré. Néanmoins, ces situations d'enquête collective rassemblaient en général un petit groupe homogène selon l'appartenance: conseil de village, conseillers communaux, membres d'un bureau associatif, membres d'une même classe d'âge, cultivateurs d'une même maison, chefs de famille. Comme toute situation d'enquête, celle-ci présente des avantages et des inconvénients. Si le discours de l'interviewé est contrôlé par les participants, ces derniers peuvent aussi induire une auto censure, soit par crainte de révéler un moment difficile de sa vie, soit à l'inverse pour se valoriser.

Les échanges ont eu lieu dans le cadre de situations informelles: le thé pris après le dîner par exemple, où l'on peut questionner sur les sujets qui nous ont amenés au village. Il va de soi que, dans ces contextes, le magnétophone est exclu et la prise de notes rétrospective, quitte à revenir le lendemain pour se faire préciser des détails: chronologies, toponymes, patronymes, informations d'ordre quantitatif.

Dans le premier cas de figure, les prises de parole étaient généralement assez codifiées, fonction d'un protocole strict: chefs de village (pour remercier et donner la parole à un autre), puis ses conseillers ou les notables par exemple, président de l'association des jeunes, puis les autres membres du bureau.

Dans les deux situations où ce sont les conseillers et chefs de village qui ont dans un premier temps « capté » la situation d'enquête, le discours tenu était assez nivelé et consensuel: instructif sur les positionnements des notables, il devenait pourtant assez vite répétitif; et il nous a fallu interroger d'autres interlocuteurs (immigrés en congés, jeunes, enseignants) de façon beaucoup moins formelle pour mieux comprendre la situation. *A contrario* avec les jeunes ou, dans un cas, avec des chefs de famille réunis hors situation de notabilité et de représentation, les tours de table ont été beaucoup plus ouverts. Enfin, la présence de tierces personnes lors des entretiens avec

les anciens émigrés rentrés au Mali après 1995 aura permis également à ces derniers de moduler leurs propos : tel qui « féérise » sa vie en France se voit aussitôt mis en boîte par ses amis, dont un émigré en congés rappelant les plaisirs du chantier froid et humide en hiver, de l'entassement dans les foyers d'immigrés souvent insalubre, de l'angoisse des contrôles de police..., autant d'instantanés faisant le quotidien de la vie d'un immigré, qu'il soit en règle ou sans papiers.

De la légitimité de l'enquête

Notre présence n'était pas discutée dans les villages en 1994, car légitimée par le compagnonnage avec les responsables associatifs qui nous avaient annoncés ou qui nous accompagnaient. En 2005 au contraire, on nous a posé à plusieurs reprises la question – pertinente et instructive – des raisons de notre enquête. Il nous a fallu gagner la confiance de nos interlocuteurs, sur deux questions de fond tout à fait importantes.

Le sujet des migrations dans la région de Kayes (plus généralement d'ailleurs au Mali) est, tout d'abord, très sensible. Et les gens que nous sollicitons pour savoir ce qu'était devenu tel jeune de leur village ou de leur famille ont parfois été surpris, amusés ou intrigués par la production d'une « liste informatique » datant de dix années. Dans tous les cas, il a été nécessaire d'expliquer le protocole qui avait conduit à la confection de cet échantillon sur lequel nous faisons retour dix ans plus tard. À une ou deux reprises, certains ont exprimé de la méfiance, et il a fallu les rassurer sur le caractère anonyme de cette liste et le fait qu'aucun nom (*a fortiori* de résident illégal en France) ne serait divulgué. Dans un cas, nous avons même été pris à partie par un jeune qui avait été expulsé de France : « Tu es un agent de l'ambassade qui vient ici pour repérer nos clandestins. » Si le caractère peu envisageable d'une telle démarche a vite été entendu par les témoins de la scène, qui se sont ensuite prêtés au jeu de l'enquête, il n'en demeure pas moins que ce type d'interpellation est révélateur de l'attitude des villageois face à la pression exercée en France à l'encontre des émigrés maliens, et africains en général.

Un autre type de discussion portait sur les retombées, en termes pratiques, de la recherche que nous menions. Deux types de formulations auront été employés dans ce sens, selon que nos interlocuteurs se souvenaient de nous ou pas. Dans un cas, un ancien responsable de l'association devenu conseiller communal, qui avait contribué à nous introduire dans son village, nous le rappellera de façon directe : « Tu reviens après dix ans, à quoi a servi ce que tu as fait alors, quels sont les changements pour nous ? » Avec la variante pour ceux qui ne nous connaissaient pas : « En quoi ce que tu viens faire ici va nous aider ? »

L'explication de la dimension « gratuite », sans application directe et pratique, d'une recherche universitaire ne paraissait pas convaincante d'emblée. Ces diverses réactions ne sont pas faites pour surprendre, interrogeant en effet la légitimité de notre présence dans cette région. En effet, ces populations sont habituées au passage d'experts en vue d'étude de faisabilité, voire saturées de visiteurs passant leur questionnaire, et s'attendent en conséquence sinon à des retombées immédiates, du moins à des effets mesurables à plus ou moins court terme. À plusieurs reprises, lors de nos déplacements, des compagnons de route nous demanderont « pour quel projet » nous étions là : l'absence de « projet » suscitera discussion et incrédulité. Et nous retrouvons là, en particulier pour la première réaction mentionnée, les effets de la confusion entre expertise de type développementaliste et recherche fondamentale.

Finalement le terme qui fera consensus en justifiant de la pertinence de cette recherche aura été celui de témoin : « Quand tu rentreras en France, tu diras ce que tu as vu et entendu chez nous ! » C'est dire aussi combien nos interlocuteurs estimaient avoir un certain nombre de messages à faire passer, messages que notre distanciation permet de relativiser mais qui constituent autant d'informations concernant les logiques sociales de la région. D'une certaine façon, ces derniers nous signifiaient là ce que l'enquête, qui progressait, commençait à nous montrer, que la situation de leurs jeunes était globalement inchangée. Reste à comprendre, à cette étape, de quoi « nous étions témoins » ? Sans doute ne s'agit-il pas de prendre au pied de la lettre le discours tenu, par ailleurs dans des termes similaires en 1994 et 2005, puis après. On le verra plus loin, c'est bien l'évocation de la misère qui justifie, dans le sens commun partagé dans la région, l'émigration. Au contraire, la confrontation entre ce que nous entendons et ce que nous voyons permet de distancier ce sens commun pour tenter d'approcher le fond des choses.

De quelques résultats de la recherche

Au village en 1995, un même leitmotiv : « Ici, il n'y a rien... »

En 1995, l'objectif scientifique de la recherche était d'éclairer les tendances et stratégies concernant les cadets des villages. L'idée de base était que les immigrés, à même de financer le voyage d'un de leurs cadets, étaient à ce titre l'objet de demandes et de pressions de leur part. Il s'agissait donc de comprendre la façon dont ils répondaient à ces sollicitations. Enfin, nous cherchions à comprendre les projets et les motivations des jeunes, notamment face au durcissement de la politique française d'immigration, déjà bien annoncé.

À l'époque, nous avons repéré dans l'enquête auprès des émigrés en France que près d'une centaine d'entre eux projetait ou avait réalisé des petits investissements destinés à leurs cadets : machine à coudre pour un tailleur, jardin maraîcher, pirogue ou véhicule en vue du transport des personnes ou des marchandises, etc. Une de nos hypothèses était que ces émigrés recherchaient des alternatives à l'émigration de leurs jeunes frères, en visant à leur financer un outil de travail plutôt que le passage en France. Et cette interrogation avait constitué l'un des repères de notre enquête. Néanmoins nous la nuancions déjà. Nous suggérions en effet que les émigrés n'étaient sans doute pas en mesure d'intervenir sur la dépendance à l'émigration, leur potentiel étant sans doute plus celui d'améliorer collectivement les conditions de vie des populations villageoises que de fournir des alternatives individuellement. Néanmoins, le débat persiste : en, 2008, nous serons témoins d'une discussion entre un ancien et un actuel émigré à propos des avantages comparés entre « payer le visa » pour l'émigration d'un jeune frère, et le financer pour une activité au pays.

La totalité des jeunes enquêtés alors parlaient de leur projet migratoire, et en majorité « cherchaient la route pour la France », selon l'expression souvent entendue. Ils indiquaient généralement compter sur l'aide de l'un des membres de leur famille émigrés en France pour financer leur voyage. Ce projet migratoire avait été parfois précédé d'un premier séjour, le temps d'une saison agricole dans un village voisin afin de gagner quelques subsides le plus souvent destinés à des achats (vêtements, poste de radio) et, en partie, à être remis au chef de famille. Enfin, plus de la moitié de notre échantillon avait déjà séjourné à Bamako, dans l'attente du visa et du billet d'avion pour la France. Notre observation dans les maisons de passage à Bamako ou au grand marché, à l'occasion de la remise du courrier par un immigré de passage, nous montrait combien leur attente était forte.

La grande majorité d'entre eux n'avait pas été scolarisée : treize annonçaient avoir suivi l'école fondamentale (école primaire) une année, deux de ceux-là comptant une deuxième année. Douze autres avaient fréquenté pendant un an la *madersa* (et tous avaient suivi l'école coranique, le temps des apprentissages des obligations musulmanes). Aucun n'avait suivi un apprentissage professionnel, qui leur aurait permis une activité rémunérée. Seuls quelques rares interlocuteurs faisaient état d'un métier (tailleur, commerce à la table, réparateur de vélo) permettant de dégager un petit revenu, lequel était néanmoins loin de répondre à leurs besoins. Il s'agissait en général d'une activité d'attente (au sens strict du terme : l'activité de commerce par exemple consistant dans l'attente du client sur le pas de la porte, en réunion avec quelques amis et gens de passage), destinée à payer le thé ou les cigarettes, en un mot à se procurer un peu d'argent de poche.

La totalité des enquêtés déclaraient cultiver le champ familial pendant l'hivernage. Enfin, les immigrés de France étaient nombreux à financer

diverses activités au village autant afin de diversifier les revenus de leur famille que de procurer une occupation rémunératrice à leurs cadets demeurés au village afin de tenter de fournir une alternative à l'exode des jeunes. Mais nous relevions à l'époque que les revenus de ces activités (par exemple le maraîchage, qui commençait à se répandre dans la région de Kayes) étaient généralement appropriés par les chefs de famille.

Nos conclusions portaient à l'époque sur deux éléments principaux.

Tout d'abord, la société (familiale, villageoise) de ces jeunes gens maintenait ces derniers dans une forte dépendance, tels des « incapables majeurs ». L'intérêt des chefs de famille demeure en effet de contrôler la force de travail de leurs cadets et, plus généralement, de capter les ressources issues du travail des membres de leur famille. Ainsi, écrivions nous « les jeunes se trouvent privés de la gestion d'un espace économique individuel et privé quand bien même ils seraient pris en charge pour la nourriture et l'hébergement. Tous les autres besoins qui dépassent la sustentation immédiate sont pour ainsi dire éludés. Or, l'économie marchande pénètre de plus en plus leur espace à travers des objets de consommation devenus à la longue indispensables. » C'est ainsi que l'on peut également expliquer l'émigration par « la pénétration des pays périphériques par les investissements productifs, les modèles consuméristes et la culture populaire des sociétés avancées » (Portes, 1999). Dans le cas du Mali ce sont principalement ces deux dernières caractéristiques qui s'appliquent.

Plus généralement, l'absence d'horizon social semblait être devenue insupportable pour ces jeunes, confinés aux travaux agricoles au sein de la famille. Mais leur non-scolarisation, ou encore l'absence de formation professionnelle, relevées dans notre enquête, fermaient évidemment les portes à toute promotion localisée au Mali, de type concours de la fonction publique ou installation à leur compte comme artisan par exemple.

Dans ces conditions, l'émigration apparaissait comme la seule possibilité d'autonomisation au regard des pressions familiales et l'accession à une promotion sociale. Finalement, nous concluons en formulant l'hypothèse d'une étroite concordance entre l'absence de toute formation (générale ou professionnelle), autre que la simple reproduction des savoir-faire agricoles, et le projet fortement affirmé d'émigrer.

Retour sur le terrain: en 2006, « ici, il n'y a (toujours) rien »

Dans un premier temps, ce qui nous frappera assez vite dans cette nouvelle recherche est l'énonciation d'une situation présentée comme inchangée. Certes, en ce qui concerne la France, tout le monde indiquait bien que le contexte s'était durci; mais ce constat partagé n'impliquait pas que la migration doive s'arrêter bien au contraire. En ce qui concerne le Mali, malgré les nouveaux dynamismes décrits plus haut, malgré toutes les

transformations enregistrées là encore, les différentes personnes interrogées indiquaient de façon unanime que « rien n'avait changé », voire que la situation avait empiré.

Nous retrouverons, tout d'abord, la trace de près de soixante des « jeunes » rencontrés en 1994 (voir situations dans le tableau 1)

Tableau 1 : Situations en 2006 des jeunes enquêtés en 1994

Situation	Nombre
En France (dont revenus)	40 (5)
Au village	12
À Bamako	4
À Kayes	1
Ensemble	57

Quarante d'entre eux sont arrivés en France après l'enquête de 1994, soit les deux tiers de ceux dont nous avons eu des nouvelles précises. Six d'entre eux sont de nationalité française, originaires d'un même village, membres de 3 groupes familiaux et installés dans une ville de l'est de la France. Ajoutons, pour compléter cette présentation, que leur ville de résidence mène des actions de coopération décentralisée avec leur village d'origine. L'entretien avec l'un de ces émigrés, en congés au village lors de notre enquête, nous permettra de comprendre cette situation assez atypique : il y a visiblement eu là une stratégie concertée de réintégration dans la nationalité française mais aussi d'intégration particulière dans le pays d'accueil.

Pour les situations où nos interlocuteurs sont en mesure de donner les dates de départ, soit 10 cas, celles-ci s'échelonnent entre 1996 et 2001. Cinq de ces 40 émigrés sont par ailleurs rentrés au village, un pour des raisons personnelles (devenu chef de famille), les quatre autres ayant été refoulés.

Pour les autres restés au Mali (17, outre les cinq « retours »), plusieurs cas de figure se présentent :

- 4 sont actuellement à Bamako ; on nous indique qu'ils y « cherchent la route » ;

- 1 est à Kayes où il a été rencontré, après un cursus scolaire (CAP) interrompu, il envisage de partir pour Bamako ;

- 12 sont au village et il a été possible d'en rencontrer 11. Ils étaient occupés, lors de notre passage, à rentrer les récoltes de mil ou de maïs.

Enfin, cinq sont inconnus de nos interlocuteurs, soit que ces derniers ne connaissent pas les gens en question, soit encore qu'il y ait eu erreur de saisie il y a dix ans, soit enfin que les jeunes, nommés par leurs aînés immigrés en France, soient connus au village sous leur prénom musulman

(désignés par le « prénom de la famille²⁰ » ; ils auraient alors répondu à l'appel il y a dix ans car présents alors).

Ceux qui demeurent au village expriment le sentiment d'échec de leur vie, souvent de façon assez désespérée. Dans leur discours, l'échec de ce projet migratoire ne se traduit pas par un changement de perspective. Tous ceux qui ont été rencontrés disent n'avoir comme seul but que d'aller en France : « un jour tu me trouveras à Paris ». Dans les faits, ils occupent une place dans la famille qui leur octroie généralement un certain nombre de responsabilités leur permettant néanmoins de tenir leur rang.

Les chefs de famille et les notables, souvent anciens émigrés eux-mêmes, reprennent unanimement ce discours sur la misère. En outre, les chefs de famille invoquent « la dette de la France », leur vie active en émigration, les deux guerres mondiales, auxquelles leurs parents ont pu participer, la longue présence française au Mali, en un mot ils évoquaient bien la *situation coloniale*. Finalement, une question revient souvent : « dis-nous pourquoi la France nous lâche maintenant ? ». Ils expliquent que leurs jeunes sont désemparés devant l'actuel durcissement des politiques migratoires européennes et l'absence d'emploi salarié dans la région de Kayes. Plusieurs témoignent de la difficulté pour « ceux qui sont en France », souvent sans carte de séjour, de revenir au village pour des congés, dans l'incertitude complète de pouvoir repartir : on compte des « plus de dix ans » d'absence, nous dit-on. Ceci a des conséquences sur les alliances matrimoniales et le mariage des jeunes : de cette jeune fille de 23 ans, on nous dit qu'elle n'est pas encore mariée car son fiancé (celui choisi par la famille, souvent un cousin croisé) est sans papier en France. Tel Pénélope faisant et défaisant son ouvrage, cette jeune femme en est encore à broder son drap de mariage, tandis que ses amies de même classe d'âge sont déjà mères. Celle-ci se sent dévalorisée socialement, par rapport à la norme légitimée dans sa société, et le montre, ainsi que ses pairs rencontrées au fil de nos visites dans les familles. Ce genre de rencontre, relativement improbable en 1994 (à moins que nous n'ayons pas observé le fait à l'époque), devient presque banal en 2006.

Les jeunes de ces maisons, ou ceux d'autres familles croisés au hasard des causeries du soir au village ou encore lors des visites dans les « chambres de passage » de Bamako évoquent de façon très animée la « route du Maroc ». Ils débattent vivement entre eux des risques qu'ils refusent (« La route du Maroc, c'est entre la vie et la mort, nous on veut la fortune pour la famille ») et des difficultés d'avoir un visa. La fourchette avancée tourne de 3 à 4 millions de CFA, soit de 4500 à 6000 euros. Enfin, les histoires de

20. Source de confusion dans l'état civil d'une personne, un enfant reçoit à sa naissance, un premier prénom, celui dit « de la mère », qui sera utilisé dans la famille proche et par les intimes, dans des contextes plus privés où l'affection prime ; tandis que le prénom musulman est dévoilé lors du baptême du nouveau né une semaine plus tard et sera utilisé dans les situations publiques.

« coxeurs²¹ » abondent ainsi que les témoignages de gens abandonnés en plein désert ou sur une plage de Mauritanie par des escrocs. Mais les jeunes enquêtés affirment unanimement vouloir émigrer.

L'enquête faite à Bamako dans les maisons de passage donne des indications sur la profondeur du phénomène. Cette enquête, complémentaire au retour dans les villages, porte sur trente-cinq villages (situés sur 18 communes) de la zone de nos investigations, dont quatre de ceux-là. Nous avons d'une part fait passer un questionnaire auprès des responsables de ces maisons, afin de dénombrer leurs hôtes, d'autre part enquêté directement (entretiens collectifs) avec les jeunes que nous y rencontrons. Le questionnaire distingue les occupants de ces maisons par genre, puis par motif du séjour à Bamako²², pour une population dénombrée de 351 personnes.

Les femmes sont minoritaires (moins du quart du total) ; le motif de leur séjour est, majoritairement, celui du séjour pour soin. Il s'agit là d'une stratégie déjà identifiée (Quiminal, 1991) des femmes mariées à des émigrés, qui prétextent leur santé pour échapper à la vie dans le village de leur belle famille et, éventuellement, pour faire pression sur leurs époux afin que ces derniers s'engagent dans le regroupement familial en France.

La catégorie des élèves et étudiants représente environ un cinquième des ressortissants des villages résidant à Bamako pour les maisons enquêtées, dont seulement sept femmes. Cette fréquence témoigne sans doute d'un glissement de stratégies chez les émigrés de Kayes, qui incitent maintenant²³ leurs enfants ou leurs jeunes frères à un cursus scolaire afin de leur offrir la possibilité d'une formation professionnelle au Mali. Ceux de ces jeunes que nous rencontrons directement nous indiquent que ce sont leurs grands frères qui financent ces études. Dans les villages nous observons parfois certains de ces jeunes ayant étudié se tenir à l'écart des travaux des champs : comme s'ils étaient au-dessus de la mêlée et se réclamaient d'un autre statut. Leur attitude, leur habillement (chaussures propres et vêtements repassés, pendant que leurs frères reviennent pieds nus des champs et se moquent d'eux) rendent visible cette stratégie de démarquage, liée à l'apprentissage d'un métier. Néanmoins, qu'ils soient vus au village ou à Bamako, ces jeunes

21. En Afrique de l'Ouest, le coxeur est celui qui racole les clients pour les transports en commun ; par extension, c'est celui qui rabat les migrants vers les réseaux de passeurs.

22. Les cinq catégories que nous avons identifiées sont les suivantes : Écoliers et étudiants ; Séjour pour soins ; Séjour pour affaire ; Transit à Bamako pour les émigrés « réguliers » ; enfin, Candidats à l'émigration.

23. Nous avons échangé, suite à ces constats, avec Mahamet Timéra, co-auteur de la recherche de 1994, sur le fait de savoir si cette catégorie était alors réellement inexistante ou bien si, ne la cherchant pas à l'époque, nous étions passés à côté. Tout semble indiquer qu'il s'agit vraiment d'une situation nouvelle, en tout cas par la dimension importante et visible. Celle-ci correspond bien également tant à nos observations sur l'accroissement du nombre des infrastructures scolaires dans la région qu'à la statistique évoquée plus haut.

ajoutent aussitôt qu'ils préféreraient que leurs frères financent leur visa pour la France, et ce statut d'élève ou d'étudiant apparaît beaucoup plus emprunté par défaut que par conviction personnelle.

Si les migrants réguliers en transit sont rares (14 personnes), par contre les candidats à l'émigration représentent plus du tiers des personnes accueillies, avec 136 « migrants en instance » (dont seulement 10 femmes). En outre, ils comptent pour environ la moitié des hommes (126 migrants pour 268 hommes dénombrés). Il convient de préciser que l'enquête dans ces maisons de Bamako a été faite dans la période des cultures, pendant laquelle, tous les responsables des maisons d'accueil nous le signalent, les jeunes sont plus souvent au village : en pleine saison des cultures, ils sont réclamés pour leur travail aux champs. Le nombre important des jeunes hommes présents à Bamako, ce malgré les sollicitations dont ils sont l'objet au village, témoigne bien de la prégnance constante de l'émigration dans la région.

Au final, « c'est toute la communauté locale qui vit comme "suspendue" à son émigration » (Sayad, 1975). Et tous ceux que nous avons rencontrés, que ce soit au village ou à Bamako tiennent le même discours, parfois termes à termes, qu'il y a dix ans : « ici il n'y a rien », « c'est la misère », « on ne peut pas gagner d'argent », « il n'y a pas de travail », « il nous faut partir ».

Les deux premiers éléments du discours, « il n'y a rien, c'est la misère », paraissent relativement en décalage avec la réalité observable. En effet, les ressources monétaires envoyées depuis la France, ou encore l'achat de produits de consommation par les émigrés compensent largement des récoltes généralement déficitaires ainsi que l'absence, autrement que ponctuellement, de commercialisation d'une partie de la production autre que céréalière (l'élevage par exemple), sauf situations rares. La production locale couvre donc de façon très partielle les besoins alimentaires ; mais tout ce qui arrive en complément, de même que toutes les dépenses liées aux autres postes de dépenses domestiques est financé par les émigrés de la maison.

On ne manque donc pas dans les familles qui comptent des émigrés, non seulement de biens de première nécessité mais aussi de produits importés : télévisions, motos, téléphone portable, vêtements, sont des biens courants, financés pour l'essentiel par les émigrés. Enfin, rappelons que l'accès à la santé ou à la scolarité ne sont plus complètement un luxe rare dans cette région. Comparativement à bien d'autres régions du Mali, la région de Kayes apparaît au contraire relativement aisée, disposant en tout cas de ressources souvent inexistantes ailleurs au Mali.

Mais tous ces jeunes donnent un peu la même impression que celle décrite par Sayad en d'autres temps et d'autres lieux, à propos de la migration des Kabyles : « En fait, les uns comme les autres (...), dans la mesure où c'est toute leur pratique quotidienne qui est déterminée par le projet de l'émigration, ne vivent au village que "provisoirement", comme "s'ils avaient à y passer que des vacances". » (Sayad, 1975).

Finalement, le rapport au travail et à l'argent nous paraît, par-delà les discours, significatif des difficultés de la région et au cœur même du processus migratoire.

Le travail de la terre et l'argent au Mali

La période de notre enquête n'a pas été choisie au hasard. C'est celle où les récoltes arrivent à maturation et où les cultures de contre-saison démarrent. En outre, les paysans indiquent que la pluviométrie cette année est exceptionnelle, ils s'attendent à une bonne récolte. Dans ces circonstances où la pluie est au rendez-vous, les gens ne ménagent pas leurs efforts et la région est de façon très visible « au travail » lors de nos enquêtes. Mais tous savent que les récoltes, quand elles sont bonnes, ne suffisent pas à satisfaire la totalité des besoins familiaux, loin s'en faut. D'autre part, et comme nous l'avions relevé en 1994, les jeunes, inclus dans la production et la consommation familiale, ne disposent pas d'un minimum d'indépendance économique et sociale. Tout ce dont ils peuvent disposer aura été négocié, discuté, et ceci participe encore de leur mise sous tutelle.

Nous avons dans les enquêtes tenté de questionner les jeunes ou les adultes sur d'éventuelles « alternatives à l'émigration », en évoquant le maraîchage et sa commercialisation, le transport par pirogue sur le fleuve ou le taxi rural, les tailleurs, toutes activités que nous observons dans les villages, généralement financées par des frères en France. Il y a dix ans, ces pistes étaient mentionnées et expérimentées. Aujourd'hui la pratique est assez banalisée et tout le monde connaît l'un ou l'autre rentré (éventuellement avec les aides françaises du « codéveloppement ») ou encore un jeune financé par les immigrés du groupe familial. Mais ces activités participent plus de la diversification des activités économiques au sein de l'unité familiale qu'elles ne donnent un revenu. Et les jeunes n'y trouvent donc pas plus leur compte que dans le travail des champs.

Aussi, l'évocation de ces « petits projets » a parfois fâché de façon très nette des gens de statuts différents : anciens émigrés, demeurés au pays, immigrés en congé. « Tout cela ce n'est rien, on ne fait pas vivre la famille avec cela ». À Bamako, l'activité des jeunes rencontrés se résume souvent à l'attente de l'improbable visa. Afin de provoquer l'échange avec l'un de ces groupes, nous attirerons l'attention sur un maçon, occupé à réparer la porte d'entrée de leur maison de passage, en leur demandant pourquoi ils étaient prêts à s'expatrier pour travailler dans le bâtiment en France et n'exerçaient pas au Mali. Le différentiel de revenu sera alors invoqué pour justifier la nécessité d'émigrer.

Ces réactions parfois vives changeront nos modalités de questionnement dans la suite de notre enquête. Elles sont néanmoins fortement révélatrices de l'actualité de la dépendance à l'émigration. De fait, ces activités ne

constituent évidemment pas une ressource suffisamment fiable et pérenne pour compenser les bénéfices tirés du travail en émigration.

Le travail en Europe et le salariat

Nous avons été frappés, lors des entretiens avec les groupes de jeunes, que ce soit dans les villages ou à Bamako, de la relativement bonne information qu'avaient nos interlocuteurs de la situation de l'emploi en France. Tous savent que l'on peut encore y trouver du travail²⁴, en particulier dans les secteurs qui, soit réclament une main-d'œuvre diffuse et dispersée (nettoyage industriel, restauration), soit au contraire qui réclament une main-d'œuvre nombreuse et concentrée mais pour des « coups de feu » ramassés dans le temps (BTP). Et nos interlocuteurs produisent des cartes de visite de maisons d'intérim, indiquent parfois un revenu (« on peut économiser jusqu'à 800 euros par mois »), expliquent par quel biais ils parviendront à se faire embaucher. En France, on nous dit à ce sujet qu'« il faut vraiment être asocial pour ne pas trouver du boulot ». Certes, ces emplois sont des plus précaires, mal rémunérés, et ceux qui les occupent se savent à la merci de leur employeur à cause de leur situation administrative. Ces éléments sont connus par les candidats à l'émigration, qui indiquent « vouloir tenter la chance ». Tenter la chance, c'est d'abord arriver à « passer », c'est ensuite arriver à se maintenir en France. C'est aussi durer en espérant que la situation s'assouplisse en France et en Europe : lors d'enquêtes dans la région de Kayes, nous sommes interrogés par des chefs de famille sur une rumeur de régularisation en France, qui circule jusque dans les villages. La connaissance collective du contexte politique français, mais aussi les spéculations à son sujet, est intégrée dans la prise de décision d'émigrer ou non ; tout montre néanmoins que ce n'est pas le contexte français qui détermine les réponses, quand bien même il ralentit et rend plus difficile l'émigration.

C'est finalement à un revenu régulier et gagné en propre que les jeunes aspirent. Cette tension pose la question de savoir s'il n'y a pas là l'expression d'un changement notable dans la région concernant la relation entre l'argent et le travail qui permet de le gagner.

En 1991, Catherine Quiminal notait que « les villageois ne font aucun rapport entre l'argent reçu et le travail des émigrés ». Quinze ans plus tard, cette analyse conserve certainement une part de vérité. Néanmoins la tendance semble avoir évolué : on sait souvent que l'argent qui rentre au village est lié au salariat. Il peut s'agir du minimum vieillesse français perçu par le chef de famille, consécutif aux années salariées en France. En 1991, une enquête sur une quarantaine de villages au Mali (autant au Sénégal et

24. Au jour où nous terminons ce texte, le journal *Le Monde* du 15 avril 2008 titre : « Grève simultanée de plusieurs centaines de salariés sans-papiers en Ile-de-France ».

vingt en Mauritanie dans les zones d'émigration) montrait que les retraités et pensionnés de France constituaient l'exception. De nos jours les émigrés se sont organisés. Une association des retraités de France a ouvert une permanence à Kayes et aide les anciens émigrés à constituer leur dossier. Dans les villages, lors d'entretiens avec les maires des communes, nous voyons régulièrement des retraités venir faire viser « l'attestation de vie » réclamée par leur caisse de retraite en France. Et ces anciens émigrés interrogés nous expliquent comment ils s'organisent pour toucher une retraite versée sur un compte en banque en France. Au final, ce minimum vieillesse, qui mettrait leur titulaire à la limite du seuil de pauvreté en France, constitue un complément de ressources souvent non négligeable au Mali. Plus classiquement, la réception des envois d'argent des émigrés est souvent en relation directe avec leur situation en France : au chômage, ou travaillant.

Conclusions provisoires

Au sortir de ces enquêtes, il ne paraît plus possible d'établir une relation aussi étroite entre émigration et absence de scolarité, telle que nous en faisons l'hypothèse en 1995. Certainement, l'autonomisation sociale demeure un objectif fort pour tous ces jeunes rencontrés, mais celle-ci ne passe pas, ou pas encore, par la recherche d'un emploi au Mali. La situation du marché du travail y est, de toutes façons, déprimée : pour un seul exemple en 2005, le nombre de postes de la fonction publique malienne mis au concours (tous métiers confondus), était équivalent au nombre d'étudiants en première année de géographie, soit 3 000 postes. D'autre part, il nous semble que les transformations sociales et politiques dans la région, exposées en première partie, mettent d'autant plus en exergue la situation actuelle des jeunes, beaucoup plus en crise qu'auparavant et également mise « en miroir » avec toutes ces nouveautés, produites pour une bonne partie par leurs aînés. Enfin, et ceci apparaît encore plus fondamental, ces jeunes aspirent également à prendre leur tour dans le jeu générationnel, en assumant leurs responsabilités d'adultes devant leur famille et en assumant tous ces efforts, collectifs, familiaux et individuels, et il y a là une frustration grandissante.

Une hypothèse possible est que l'immigration n'est plus simplement « l'Eldorado », l'argent « facile » et sans mise en relation avec le travail. Au village, on est conscient des difficultés du travail et de la vie quotidienne en France. Les nombreux expulsés rencontrés dans les villages ont vulgarisé ces informations. Mais la région est, peut-être, rentrée socialement, de façon consciente et irréversible, dans la logique des sociétés industrielles, quoique de façon bridée, contenue, frustrée. Dans les entretiens, la formule revient parfois : « Ici, on travaille sans paie. » Cette formulation est parfois accompagnée des variantes ou compléments suivants : « On n'a pas la sécurité

sociale, les congés payés, ni les indemnités de chômage ou de maladie et pas la retraite. » C'est donc la sécurité et la rémunération de l'emploi salarié qui nous paraît au centre des préoccupations, tandis que les difficultés pour aller en Europe s'accroissent.

D'autre part, on est « au chômage » au Mali parce que l'on travaille aux champs sans en tirer un revenu qui serait individualisé. Cette conscience nous rappelle ce qu'observaient Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad (Bourdieu et Sayad, 1964) dans leurs enquêtes en Algérie, auprès de paysans de deux régions différentes. Les uns connaissaient l'émigration depuis longtemps tandis que les autres non. À conditions de travail agricole égales et à revenus équivalents, les premiers se disaient au chômage tandis que les seconds s'affirmaient en situation de plein emploi.

Isaïe Dougnon (2007) montre, dans une autre région du Mali et à propos de l'émigration de travail des Dogons, comment l'aspiration des migrants est d'échapper au travail traditionnel pour accéder à un emploi éventuellement qualifié (mécanicien pour l'entretien des machines dans les régions de riziculture de l'Office du Niger), mais surtout salarié au sens moderne du terme. Ce qu'il appelle le « travail de blanc » par opposition avec le « travail de noir », reprenant alors la formulation des personnes auprès de qui il mène ses enquêtes.

Finalement, le projet migratoire s'inscrirait alors non seulement dans l'aspiration des jeunes à accéder au statut d'adulte en prenant leur charge dans les ressources familiales, mais aussi dans la conscience que ceci ne peut passer que par le glissement statutaire, du paysan astreint à un revenu annualisé par le cycle agricole – combien fragilisé et aléatoire – au salarié dont le revenu est mensualisé et qui espère le stabiliser voire l'augmenter. Une recherche en cours²⁵ qui interroge environ un millier d'émigrés, montre d'ailleurs que, dans des proportions importantes, la recherche d'un emploi constitue l'un des premiers motifs invoqué pour émigrer (après le soutien à la famille). Et ces mêmes émigrés sont majoritaires pour indiquer qu'ils n'avaient pas de travail au village : l'agriculture qu'ils y pratiquaient pourtant intensément en saison des pluies ne leur procurant pas un revenu individualisé, n'est donc pas pour eux « du travail ».

Enfin, la structure familiale semble aussi travaillée par le phénomène migratoire. Ainsi, certains de nos enquêtés justifient aussi leur volonté d'émigrer par la grande taille de leur famille, comparée aux familles « bambaras » qu'ils ont pu découvrir à Bamako. La statistique nationale leur donne raison sur ce constat. En effet, nous disposons des données

25. Migrations internationales maliennes et recompositions territoriales, P. CISSÉ (ISFRA) et C. DAUM (IRD), pour le compte du ministère des Affaires étrangères, 2007-2009. Cette recherche a permis d'enquêter auprès d'environ 500 familles, pour moitié dans la région de Kayes et celle de Sikasso, puis auprès des émigrés de ces familles établis en Espagne et en France.

du dernier recensement national, réalisé en 1999. Une caractéristique de la région d'émigration est l'importance du nombre de personnes vivant dans la même unité d'habitation (la « concession », selon le terme français devenu une catégorie du recensement malien), qui peut aussi être une unité de production et de consommation : c'est généralement le cas dans la région de nos enquêtes. Ainsi, pour le Mali dans son ensemble, 1,8 ménage en moyenne sont dénombrés par concession. Pour la région de Kayes, c'est 2,3 ménages par concession, ratio le plus élevé de l'ensemble des 8 régions²⁶ du Mali. Si l'on examine plus finement ce ratio, et sachant que toutes les communes de la région de Kayes n'ont pas développé l'émigration, on atteint la moyenne de 2,8 ménages par concession, presque 3 dans les villages dont il a été question ici. De même, on trouve une moyenne de 11 personnes par concession pour l'ensemble du Mali, 15 pour la région de Kayes et 17 pour les villages enquêtés.

Certes, « différents éléments, conséquences négatives de la migration ou passage obligés de ces sociétés, concourent à mettre en crise la famille au village » (Quiminal, 1995). Dans l'espace villageois, nous avons évoqué plus haut, par exemple, la pression sur les femmes demeurées au village ou encore celle exercée sur les cadets. Mais un constat s'impose dans nos enquêtes, celui de la forte cohésion de ces familles. La recherche en cours évoquée plus haut montre un lien direct entre le nombre d'émigrés et la taille des familles. Les familles sans émigrés que nous rencontrons dans ces mêmes villages conservent comme référent le chef de famille, père ou frère le plus âgé. Mais la concession a pu être partagée, pour des questions matrimoniales par exemple, en autant de courettes intérieures qu'il y a d'hommes mariés. Chacun, dans ce cas, paie l'impôt qui lui incombe, se contente de ses revenus ; travaux des champs ou autres, cuisines et greniers sont séparés. Inversement, plus le nombre d'émigrés de la famille augmente, plus celle-ci est nombreuse : et dans ce cas, l'ensemble des ressources et des charges sont gérées collectivement.

26. Avec le district de Bamako, mais pour des raisons tenant à la mobilité des campagnes vers la ville et aux pressions sur le foncier en milieu urbain.

Références bibliographiques

- ALTHABE G., 1969, *Oppression et libération dans l'imaginaire*, Paris, Maspéro.
- BOURDIEU P. et SAYAD A., 1964 (2001), *Le déracinement (la crise de l'économie traditionnelle en Algérie)*, Paris, Éditions de Minuit.
- DAUM C., 1998, *Les associations de Maliens en France*, Paris, Karthala.
- DAUM C. et LEGUAY C., 2005, « Le Mali, sa démocratisation et ses émigrés », *Les migrants et la démocratie, Hommes et Migrations*, n° 1256 - juillet août 2005, p. 103-114.
- DAUM C., 2007, « Le codéveloppement, grandeur et décadence d'une idée généreuse », *La revue internationale et stratégique*, n° 68, hiver 2007-2008, p. 49-60.
- DOUGNON I., 2007, *Travail de blanc, travail de noir (la migration des paysans dogons vers l'office du Niger et au Ghana, 1910-1980)*, Paris, Karthala – Sepsis.
- MANCHUELLE F., 2004, *Les diasporas des travailleurs soninké (1848-1960), Migrants volontaires*, Paris, Karthala.
- PORTES A., 1999, « La mondialisation par le bas (l'émergence des communautés transnationales) », *Actes de la recherche en science sociale*, vol. 129-1, p. 15-25.
- QUIMINAL C., 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs (migrations soninké et transformations villageoises)*, Paris, Christian Bourgois.
- QUIMINAL C., 1995, « La famille soninkée en France », *Hommes et Migrations*, n° 1185, p. 26-31.
- QUIMINAL C., 2006, « Décentralisation, démocratie et migrations dans la région de Kayes », in FAY C., KONÉ Y.F. et QUIMINAL C. (dir.), *Décentralisation et pouvoirs en Afrique*, IRD Éditions, p. 239-262.
- SASSEN S., 2000, « Mais pourquoi émigrent-ils », in *Le travail mondialisé*, dossier pour *Le Monde Diplomatique*, novembre 2000, p. 4-5.
- SAYAD A., 1975, « Elghorba: le mécanisme de reproduction de l'émigration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 2, p. 50-66.
- SAYAD A., 2006, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, tome 1, Raisons d'agir.

Daum Christophe (2009)

Le travail de la terre et le salaire du chantier : logiques migratoires en région de Kayes au Mali

In : Dureau Françoise (dir.), Hily M.A. (dir.). *Les mondes de la mobilité*

Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 39-65.
(Essais)

ISBN 978-2-7535-0902-3